

# MION / SAINT-MARTIN

## NOUVEAU PLAN DE CIRCULATION DANS LE QUARTIER

quartiers

apaisés  
MONTPELLIER

Fin du trafic de transit avenue Albert Dubout, création d'une véloligne et amélioration des circulations piétonnes  
**22 août 2022**



En 1877, Montpellier inaugure le raccordement vers la gare Chaptal. L'avenue Albert Dubout est alors une voie ferrée qui contribue au développement de la ville.

En 1972, c'est la grande époque des voies rapides et lorsque les voies ferrées sont démantelées, l'avenue Albert Dubout prend son caractère routier, sans trottoir.

Longtemps, cette avenue, sans trottoir, a été l'une des plus dangereuses de la ville. Elle forme une démarcation entre deux quartiers mais aussi dans la carte scolaire. Le 5 novembre 2020, un collégien a été victime d'un très grave accident aux abords du collège Gérard Philipe. Un de plus, un de trop !

La vie de nos enfants est une priorité absolue, c'est pourquoi nous avons décidé d'engager la transformation radicale de cette avenue au bénéfice de la vie locale et des mobilités douces. Cette transformation nous l'avons voulue historique, qu'elle fasse date, comme le rail, comme les voies rapides. En 2022, l'avenue Albert Dubout se transforme ainsi en véloligne et écrit une nouvelle page dans l'histoire de notre Ville. Cet axe de transit deviendra un parcours pour les vélos et une voie

de desserte locale. Ce qui était une coupure dans la ville deviendra un lien entre les quartiers.

Une première phase de cette transformation est intervenue en février 2021 avec la suppression du transit dans le sens Ouest-Est. À partir du 22 août 2022, nous engageons une seconde phase avec la suppression complète du transit et la création d'une grande piste cyclable paysagée. D'autres modifications de circulation seront également apportées dans le quartier afin d'empêcher les reports de trafic.

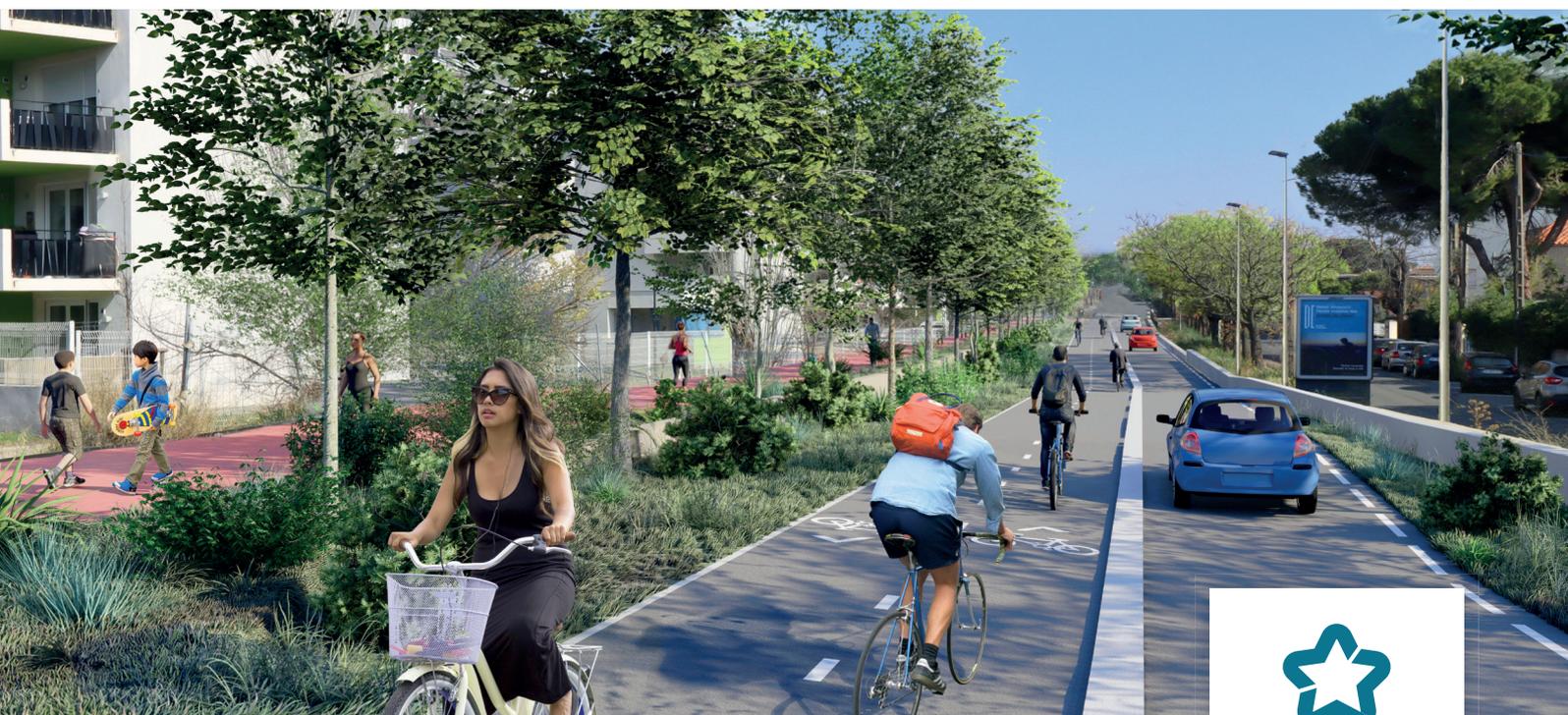
Le temps est venu de rééquilibrer la ville, de prendre soin des quartiers existants. Pour une ville à échelle humaine, des quartiers à vivre.



**Michaël DELAFOSSE**  
Maire de Montpellier  
Président de Montpellier Méditerranée Métropole



**Julie FRÈCHE**  
Vice-présidente de Montpellier Méditerranée Métropole déléguée au Transport et aux Mobilités actives



Montpellier  
Méditerranée  
Métropole



**MONTPELLIER CHANGE POUR VOUS**

### QUOI ?

Afin d'améliorer la qualité de vie des habitants des quartiers Mion/Saint-Martin, d'apaiser la circulation au bénéfice de la vie locale et des liens entre les deux quartiers tout en donnant la priorité à la sécurité des enfants, l'avenue Albert Dubout sera fermée au trafic de transit et deviendra un parcours cyclable paysagé et une voie de desserte locale.

### QUAND ?

- À partir du 22 août 2022.

### POURQUOI ?

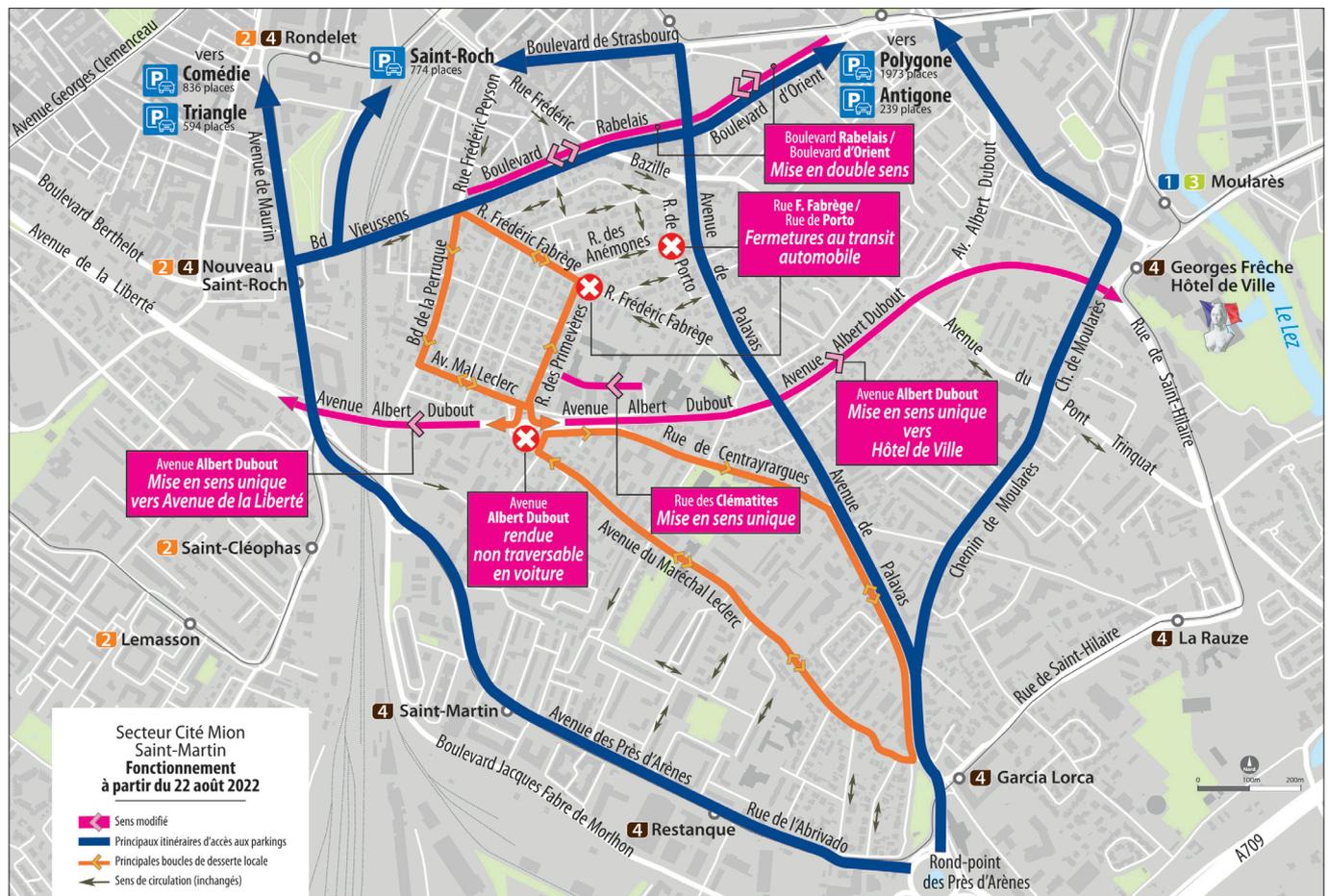
- Sécuriser le chemin des écoliers (430) et des collégiens (475) et sécuriser l'accès aux établissements.
- Apaiser un axe le long duquel 3500 personnes habitent à moins de 100 mètres.
- Créer une piste cyclable « Vélolignes montpelliéraines » paysagère en connexion avec les itinéraires d'accès au centre-ville.
- Sécuriser et faciliter les traversées et améliorer les parcours piétons.
- Désimperméabiliser, embellir et améliorer les abords de l'avenue Albert Dubout très minérale.
- Réserver la circulation automobile aux riverains et aux usages locaux.
- Rénovation de l'éclairage (réalisation de 75% d'économie d'énergie)

### COMMENT ?

Une première phase est intervenue en février 2021 avec la suppression du transit dans le sens Ouest-Est sur l'avenue Albert Dubout. À partir du 22 août 2022, une deuxième phase est engagée avec la suppression complète du transit et le début des travaux de la création d'une grande piste cyclable paysagère. Des modifications de circulations seront également apportées dans d'autres rues afin restreindre les reports de trafic.



## LE NOUVEAU FONCTIONNEMENT DE LA CIRCULATION dans le secteur Mion/Saint-Martin à partir du 22 août



## LES NOUVEAUX ITINÉRAIRES DE CONTOURNEMENT du quartier Mion/Saint-Martin



**1** Au niveau de l'avenue du Maréchal Leclerc, l'avenue Albert Dubout n'est plus franchissable en voiture. Son accès est réservé à la circulation locale en sortie du quartier Mion.

**2** L'avenue Albert Dubout accueille une nouvelle piste cyclable paysagée en connexion avec les itinéraires d'accès au centre-ville.

**3** Le sens de circulation est inversé sur une partie de la rue des Clématites dans le but de sécuriser les abords des écoles Jacques Brel et Simone Signoret.

**4** Afin d'éviter les reports de trafic au cœur du quartier Mion, la rue Frédéric Fabrége est coupée à la circulation automobile entre la rue des Primevères et la rue des Pervenches. Cette coupure préfigure l'aménagement d'une future placette arborée. Les continuités piétonnes et cyclables sont assurées.

**5** Pour éviter le report de trafic dans les petites rues résidentielles du quartier Mion, la rue de Porto est également coupée à la circulation à l'intersection avec la rue des Pervenches. Les continuités piétonnes et cyclables sont maintenues.

**6** Pour rejoindre l'avenue de la Liberté en provenance de l'hôtel de police, il est recommandé d'emprunter l'avenue Etienne Antonelli en direction du chemin de Moularès et de l'avenue des Près d'Arènes.

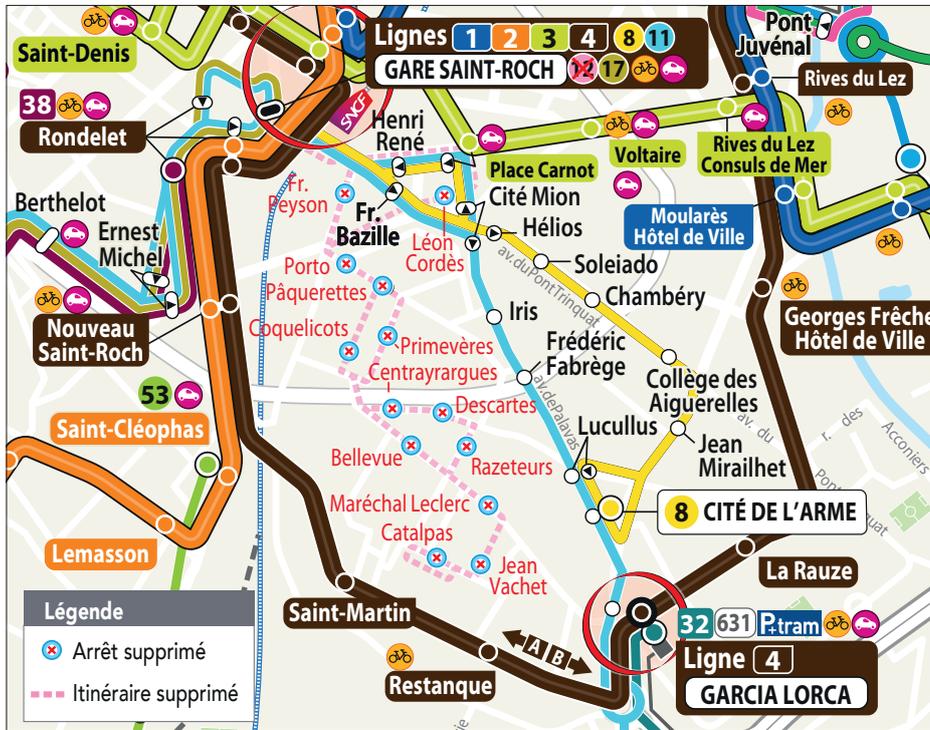
**7** Pour rejoindre l'avenue de la Liberté en provenance de l'hôtel de ville, il est recommandé d'emprunter le chemin de Moularès en direction de l'avenue des Près d'Arènes.

**8** Pour rejoindre la place du 8 mai 1945, la gare Saint-Roch et les parkings du centre-ville en provenance d'Antigone, il est toujours possible d'emprunter les boulevards Rabelais et Vieussens en direction du boulevard Berthelot.

**9** Les sorties du quartier Saint-Martin s'effectuent notamment par la rue de Centrayrargues, l'avenue du Maréchal Leclerc et l'avenue des Près d'Arènes.

### MODIFICATION DES SERVICES DES LIGNES DE BUS 12 ET 8

La modification du plan de circulation dans le quartier Mion-Saint-Martin entraîne l'évolution de la desserte des lignes de bus.



► **La ligne de bus 12 sera suspendue à compter du lundi 22 août** pour permettre les travaux sur l'avenue Albert Dubout. Son tracé est repris par la nouvelle ligne 8.

Les personnes à mobilité réduite résidant dans le quartier Saint-Martin pourront bénéficier d'un service GIHP jusqu'au 23 octobre 2022, afin de rejoindre le tramway.



**Les utilisateurs actuels de la section Nord de la ligne 12 sont invités à se reporter aux arrêts suivants, situés à moins de 400m ou 5 minutes de marche :**

- Station Frédéric Bazille (lignes Bus 8 et 11) au Nord ;
- Future station Centrayrargues (ligne Bus 8) au Sud ;
- Station Nouveau St Roch (lignes Tram 2 et 4) à l'Ouest ;
- Station Iris (ligne Bus 11) à l'Est.



► **La ligne 8 est prolongée au cœur du quartier Saint-Martin à partir du lundi 24 octobre** pour une meilleure desserte en correspondance avec le tramway.

Jusqu'aux vacances de la Toussaint, le service de la ligne 8 sera maintenu sur l'itinéraire Gare Saint-Roch < > Cité de l'Arme, garantissant ainsi la desserte habituelle du collège des Aiguerelles.

À compter du 24 octobre, un nouvel itinéraire sera testé et mis à l'observation: la ligne 8 sera prolongée sur une partie du tracé de la ligne 12, depuis l'arrêt Jean Mirailhet jusqu'à l'actuel arrêt de la ligne 12 Centrayrargues.

La ligne 8 sera mise en correspondance avec la ligne 4 de tramway, à la station Garcia Lorca, afin de faciliter le déplacement des voyageurs en cœur de ville de Montpellier et de ses commerces de proximité.

